



Fonction : COMPLÉMENT INDIRECT (CI)

<p>Pourquoi repérer le CI?</p>	<p>Pour s'assurer que le verbe est suivi du bon complément (la phrase sera alors syntaxiquement correcte!)</p> <p>J'irai <u>chez toi</u> prochainement. («chez toi» est le complément indirect du verbe «aller» dans la phrase).</p> <p>On ne pourrait pas l'enlever et écrire seulement : J'irai prochainement.</p> <p>Pour s'assurer que le pronom personnel choisi est le bon (à ce sujet, voir le tableau «L', le, la, lui, leur»).</p> <p>J'<u>y</u> irai prochainement. («y» remplace souvent un complément indirect désignant un lieu).</p> <p>Le complément indirect n'influence AUCUNEMENT l'accord du participe passé employé avec «avoir».</p>
<p>Comment repérer le CI?</p>	<p><u>Avec la question</u></p> <p>Verbe + à qui, de qui, pour qui etc. (pour les êtres) ? à quoi, de quoi, pour quoi, etc. (pour les objets) ?</p> <p><u>Avec le remplacement</u></p> <p>Verbe + à, de, pour, etc. <i>quelqu'un</i> à, de, pour, etc. <i>quelque chose</i> à <i>quelque part</i> (pour un lieu)</p> <p>Le complément indirect ne peut pas être déplacé à l'extérieur du groupe verbal.</p>